

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du Vendredi 25 Septembre 2020

L'an 2020, et le vendredi 25 Septembre à 19heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la Mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire,
MM . FLEUREAU Eric, MORGEAT Guillaume, MARTIN Joseph, MALLET Jean-Yves
Mmes VAPPEREAU Béatrice , SEVIN Nathalie, DESFORGES Anne-Claire
Absents : MM. BEDU Stéphane (pouvoir à M. MORGEAT), PORTAIS Lionel et STEIN Jean-Pierre

Nombre de membres :
. afférents au conseil municipal : 11
. en exercice : 11
. présents : 08
. votants : 09
Date de la convocation : 09/09/2020
Date d'affichage : 09/09/2020

SOMMAIRE

- Désignation d'un représentant titulaire et de son suppléant pour siéger auprès de la C.L.E.C.T (Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées)
- Instauration des heures complémentaires effectuées par le personnel communal
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, année 2019
- Demande de subventions
- Création d'une commission « animaux »
- Travaux de voirie
- Affaires diverses

Ref : 2020-31 – Désignation d'un représentant titulaire et de son suppléant pour siéger auprès de la C.L.E.C.T.

Après délibération Madame Delphine BRUCHET est désignée comme membre titulaire et Monsieur Eric FLEUREAU comme membre suppléant

Ref : 2020-32 – Instauration des heures complémentaires effectuées par le personnel communal

Considérant que le personnel communal peut-être appelé, selon les besoins du service, à effectuer des heures complémentaires dans la limite de la durée légale du travail sur la demande du Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide que le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires est institué au profit du personnel.
Les bénéficiaires seront les agents titulaires et non titulaires de catégorie C dans la filière administrative et technique.

.../...

Ref : 2020-33 Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif – année 2019

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

.../...

Ref : 2020 -34- Subventions communales

Après présentation des demandes par Madame le Maire, le conseil municipal vote les aides suivantes :

- Une subvention de 120 € pour l'association sportive du lycée Duhamel Du Monceau de Pithiviers
- Une subvention de 300 € pour l'association « Les Amis des Chats du Loiret » qui intervient actuellement sur la commune

Ref : 2020- 35 – Création d'une commission « animaux »

Une commission supplémentaire est créée. Il s'agit de la commission « animaux ». Madame Delphine BRUCHET et Monsieur Joseph MARTIN sont les membres de cette nouvelle commission.

Ref : 2020-36 – Travaux de voirie

Pour limiter la vitesse des véhicules qui traversent le village et pour la sécurité des habitants, un aménagement de la signalétique est prévu, à savoir :

- 1) Hameau du Grand Bréau
La vitesse sera limitée à 30km/h, une signalisation sera installée , ainsi qu'un panneau « attention enfants » pour annoncer l'abribus
- 2) Dans le bourg
Rue des Merceries : les pancartes d'entrée et de sortie du village seront déplacées et posées avant l'aire de jeux des petits.
Un comptage des véhicules est actuellement en cours et en fonction des résultats d'autres aménagements seront réalisés
- 3) Place de la Forge
Un aménagement par une signalisation horizontale visant à sécuriser la circulation reste à l'étude

Enfin il est décidé qu'un premier arrêté sera pris interdisant la divagation des animaux sur les lieux publics et un deuxième interdisant toute présence animale sur l'aire de jeux des petits.

Ref : 2020-37 : Devis – logement communal

Le conseil municipal prend connaissance de la proposition de mission faite par Monsieur Cédric PHILIPPE, architecte, en vue d'une étude relative au réaménagement du logement communal.

Le devis d'un montant de 1800 € TTC est accepté à l'unanimité.

Ref : 2020-38 : Affaires diverses

Madame le Maire donne un compte rendu des dernières réunions du conseil communautaire.

Un devis est demandé auprès de l'Entreprise BIRE pour des travaux d'élagage.

La commission « embellissement » se réunira fin Octobre pour engager un chantier participatif. Dans le cadre ce chantier, Monsieur Guillaume MORGEAT est chargé de la plantation d'une haie aux abords de l'aire de jeux des petits avant l'hiver, Monsieur Joseph MARTIN prend en charge les plantations à l'entrée du lotissement pour le printemps 2021 et Madame Anne-Claire DESFORGES travaille sur une convention « pots de fleurs » afin d'embellir les trottoirs.

Madame Anne-Claire DESFORGES présentera un projet de communication afin de solliciter le branchement de la fibre sur la commune auprès du Département.

.../...

La commission des travaux se réunira fin Octobre prochain et étudiera l'aménagement de la Place de la Forge, ainsi que les entrées du village en fonction des résultats du comptage des véhicules. Monsieur Jean-Yves MALLET est chargé de demander des devis pour des travaux d'entretien de voirie dans le bourg et d'écoulement d'eaux pluviales dans le hameau du Grand Bréau.

Etant donné la crise sanitaire actuelle, il est décidé que le repas des anciens n'aurait pas lieu, ainsi que le Noël des enfants dans la salle communale. Le conseil municipal se donne un temps de réflexion afin d'organiser les fêtes différemment et dans le contexte sanitaire qui se présentera en fin d'année.

Fait à Tivemon, le 29 Septembre 2020

Le Maire,

D. BRUCHET

